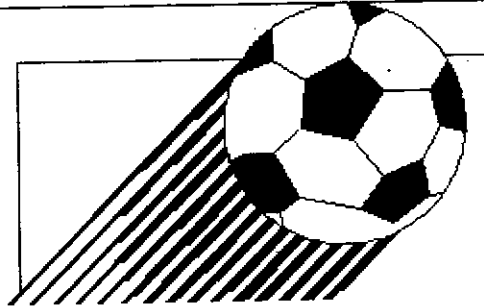


**ASSOCIATION DE SOCCER
DE SAINTE-FOY – SILLERY**



**UTILISATION ET BESOINS EN TERRAINS DE SOCCER
DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY – SILLERY**

Document préparé pour
l'Association de soccer de Sainte-Foy – Sillery

par

Damien de Halleux, ing. et Robert Lagacé, ing., agr.

Mars 2005

1 Introduction

La popularité du soccer a crû au cours des dix dernières années et il continue de garder la faveur des jeunes, des adolescents et des adultes. Les statistiques d'inscription montrent l'intérêt toujours grandissant pour ce sport. L'arrondissement Sainte-Foy-Sillery compte plus de 1400 joueurs de soccer. Le soccer a aussi la caractéristique de favoriser l'intégration des différentes communautés culturelles tant au niveau des jeunes (filles et garçons) que des adultes car il est un sport universel.

Cette popularité croissante a créé une pression croissante sur les terrains de soccer avec pour conséquences une dégradation des terrains, des coûts de réparation et d'entretien accrus, un mécontentement grandissant des amateurs de soccer et de la population ainsi qu'une limitation importante de la pratique du soccer.

La solution passe par une analyse globale, détaillée et quantifiée de cette problématique dans son ensemble. Le présent document présente une ébauche de l'analyse qui demande à être validée et bonifiée par les principaux intervenants municipaux et l'Association de soccer Sainte-Foy – Sillery.

2 Analyse de la situation et état des besoins

La démarche qui a été suivie présente les éléments suivants :

- ☐ l'utilisation actuelle des terrains en détaillant les besoins pour les entraînements et les matchs,
- ☐ les recommandations d'utilisation des terrains,
- ☐ les besoins minimaux en terrains pour répondre à l'utilisation actuelle hebdomadaire,
- ☐ l'inventaire des terrains actuellement disponibles dans l'arrondissement,
- ☐ le déficit en terrains compte tenu des besoins,
- ☐ l'utilisation et les besoins complémentaires pour les tournois.

Cette démarche ne tient compte que de l'utilisation actuelle des terrains ce qui correspond à une utilisation minimale. La demande grandissante pour le soccer continuera d'accroître la pression sur les terrains. Durant la saison 2004, il a fallu refuser la formation d'équipes et l'accès à plusieurs terrains pour certaines catégories d'amateurs de soccer, principalement les adultes.



2.1 Hypothèses de travail

2.1.1 Utilisation actuelle

Le tableau 1 présente les conditions d'utilisation hebdomadaire concernant les entraînements et les matchs des utilisateurs actuels officiellement reconnus par l'arrondissement.

Pour la saison 2004, l'Association de soccer Sainte-Foy – Sillery (ASSF) compte 16 équipes novices (jeunes de 6 ans et moins), 38 équipes de soccer à 7 (jeunes de 7 à 11 ans répartis dans la ligue AA et la ligue locale) et 41 équipes de soccer à 11 (joueurs et joueuses âgés de 12 ans et plus). L'entraînement minimal varie de une à trois heures par semaine selon le niveau et la catégorie (voir tableau 1).

La saison officielle des matchs de ligue s'étale sur 10 à 11 semaines (début juin à la mi août) à raison de 15 à 18 matchs pour le soccer à 5 ou à 7 et de 16 à 20 matchs pour le soccer à 11. De la mi août au début de septembre les terrains sont utilisés pour les tournois éliminatoires avec le même niveau d'utilisation que pour les championnats. Étant donné que les équipes de l'arrondissement reçoivent les équipes visiteuses une fois sur deux nous avons considéré que la moitié des matchs se déroulent à domicile. Il y a donc un match par semaine (une heure d'occupation des terrains par match) qui sont joués à domicile dans le cas du soccer à 5 ou à 7 et de 1,5 à 2 matchs par semaine (2 heures d'occupation des terrains au minimum) pour le soccer à 11.

En tenant compte de ces hypothèses, l'utilisation hebdomadaire cumulée se chiffre à 138 heures pour le soccer à 5 et à 7 et 179 heures pour le soccer à 11 (voir tableau 1 ci-après).

**Tableau 1 : Utilisation actuelle hebdomadaire des terrains de soccer
(Arrondissement Sainte-Foy - Sillery)**

Nombre d'équipes	Heures d'utilisation hebdomadaire		Hres cumulées
	Entraînements	Matchs	
16 équipes soccer à 5	1 heure	0,5 heure	24 heures
7 équipes soccer à 7 (AA)	2 heures	1 heure	21 heures
31 équipes soccer à 7 (local)	2 heures	1 heure	93 heures
Total soccer à 5 ou à 7			138 heures
20 équipes soccer à 11 (A)	2 heures	2 heures	80 heures
16 équipes soccer à 11 (AA)	3 heures	2 heures	80 heures
2 équipes élite/dynamo (AAA)	3 heures	2 heures	10 heures
3 équipes adultes	1 heures	2 heures	9 heures
Total soccer à 11			179 heures



2.1.2 Recommandations d'utilisation

Le tableau 2 présente les recommandations d'utilisation hebdomadaire d'un terrain de soccer pour le garder dans un bon état. Nous avons considéré 15 heures par semaine dans tous les cas (soccer à 5, à 7 et à 11)

Tableau 2 : Recommandation d'utilisation

Soccer à 5 ou 7	15 heures/semaine
Soccer à 11	15 heures/semaine

2.1.3 Disponibilité actuelle en terrain de soccer

Le tableau 3 présente chacun des terrains de l'arrondissement en identifiant le nombre de terrain, le propriétaire, les usages additionnels au soccer et l'utilisation qui en est faite selon la grandeur (soccer à 7 ou soccer à 11). Dans le cas des terrains appartenant à la Commission Scolaire ou utilisé par les écoles nous avons considéré une utilisation moindre de 50% car ces terrains sont déjà utilisés plus de 15 heures par semaine durant la période scolaire (St-Benoît, St-Mathieu, Saint-Louis-de-France, Ste-Ursule, St-Denis, Dubuisson,...) et par les terrains de jeux durant les vacances.

Tableau 3 : Terrains de soccer dans l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery

	Propriétaire	Usage additionnel	Soccer à 7	Soccer à 11
Usine d'eau	Ville			1
St-Benoît	Ville	École + Terrains jeux	1	
St-Mathieu	Ville	École + Terrains jeux	1	
Ste-Geneviève	Ville		1	
Ste-Ursule**	Ville	Terrains jeux	1	
St-Louis **	C.S.	École + Terrains jeux		0,5
Compagnon **	C.S.	École + Terrains jeux		0,5
Rochebelle **	C.S.	Rugby + foot + École		1,5
St-Denis	Ville	Terrains jeux		1
Dubuisson (Sillery)	Ville	École + Terrains jeux		0,5
du Foulon (Sillery)	Ville			2
Total			4	7
** Utilisation des terrains comptabilisée à moitié car déjà utilisés prioritairement par la Commission Scolaire au-delà de 15 heures/semaine				

Note : Le ou les terrains de soccer installés dans le Parc Sainte-Isabelle ne seront comptabilisés que lorsque l'Arrondissement Sainte-Foy – Sillery aura officialisé les démarches de changement de zonage et procédé à l'installation des terrains.



2.2 État des besoins

Le tableau 4 présente le nombre de terrains requis pour répondre aux besoins compte tenu des recommandations d'utilisation (tableau 2), le nombre de terrains disponibles dans l'arrondissement et le nombre de terrains manquants, ce pour chaque niveau. Pour les jeunes de moins de 6 ans (soccer à 5) et les jeunes de moins de 11 ans (soccer à 7) nous ne considérerons que la seule catégorie de terrain de soccer à 7 étant donné que la plupart des terrains de soccer à 7 sont également utilisés pour le soccer à 5. On constate qu'il faudrait plus de 9 terrains de soccer à 7 et près de 12 terrains de soccer à 11 pour combler les besoins actuels de l'arrondissement.

Tableau 4 : Besoin en terrains pour une utilisation hebdomadaire

Niveau	Nombre de terrains		
	Requis	Disponibles	Manquants
Soccer à 7	9,2	4,0	5,2
Soccer à 11	11,9	7,0	4,9

Il manque donc environ 5 terrains de soccer à 7 et également 5 terrains de soccer à 11. Ces besoins ne couvrent ni les utilisations ponctuelles (tournois), ni les utilisations non officielles (plusieurs équipes jouent de façon spontanée le soir ou en fin de semaine), ni les demandes de formation d'équipes qui n'ont pu être comblées faute de terrains disponibles.

Près de 80 matchs sont joués respectivement lors du festival de Sainte-Foy (soccer à 7) et du Défi Sainte-Foy (soccer à 11). Le total des heures cumulées est respectivement de 80 et 120 heures jouées. Si on appliquait les mêmes conditions que dans le cas d'une utilisation hebdomadaire (tableaux 1 et 2) on arrive à un besoin de 4 et 8 terrains supplémentaires respectivement pour le soccer à 7 et le soccer à 11. Nous ne tenons pas compte également des activités de fin de saison durant lesquelles se tiennent également d'autres matchs à l'occasion de la fête du soccer.

Le portrait de la situation présenté dans l'analyse ci-dessus montre qu'il y a un déficit important de terrains, à la fois pour les terrains de soccer à 11 et pour les terrains de soccer à 7. On constate que, seulement en ne tenant compte que des besoins hebdomadaires, il manque au minimum 5 terrains de soccer à 7 et 5 terrains de soccer à 11. Cette constatation est corroborée par l'état de l'ensemble des terrains de soccer sur le territoire de l'arrondissement. Cet état des besoins ne couvre pas les nécessités exigées pour l'organisation des tournois, ni des besoins futurs liés au succès grandissant du soccer.

De plus, l'augmentation constante de la participation croissante dès le plus jeune âge (le nombre de jeunes novices de moins de 6 ans est passé de 80 en 2003 à près de 100 en 2004) et l'augmentation du nombre d'inscription dans les catégories d'âge plus élevée ainsi que chez les adultes montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène passager.

Ces constatations montrent également que l'implantation d'un terrain avec surface synthétique fait également partie de la solution et constituera à plus ou moins court terme une nécessité permettant d'alléger la pression sur les terrains à surface naturelle et permettant aux amateurs de soccer de pratiquer leur sport.



3 Entretien et réparation des terrains de soccer

En plus des besoins importants en nouveaux terrains de soccer, une partie de la problématique vient également de l'entretien et de la mauvaise qualité du sol de plusieurs terrains. Une analyse systématique de la nature des sols et de leur composition en éléments nutritifs (N, P, K) ainsi que la mesure du pH et de la conductivité hydraulique (en vue d'assurer un bon drainage) sont nécessaires pour corriger au besoin les situations déficientes. De plus, un programme d'amendement et de fertilisation périodique du gazon est également nécessaire pour assurer une croissance optimale.

4 Recommandations

En partenariat avec les personnes impliquées au niveau de la Ville, des associations de soccer et des experts en pelouse et gazon, il serait souhaitable de définir et proposer un plan global permettant :

- 1) d'augmenter le nombre de terrains de soccer sur le territoire de l'arrondissement en regard des besoins de chaque secteur. La répartition territoriale des terrains est donc un élément important dont il faudra tenir compte. Un relevé systématique des terrains vacants pouvant accueillir des terrains de soccer à 7, de soccer à 11 ou des terrains de pratique devrait être réalisé sans délais. Cette opération devrait se faire avec la collaboration des bénévoles agissant au niveau de chaque quartier.
- 2) de proposer une politique globale d'amélioration de la qualité des terrains,
- 3) de proposer une politique globale d'entretien et de fertilisation des terrains.

Concernant les experts en pelouse, il existe au Centre de recherche en horticulture de l'Université Laval, une expertise reconnue en gazon dont il serait souhaitable de faire profiter l'arrondissement.

5 Conclusion

Comme le démontre l'analyse faite dans le présent document, il existe un important problème de disponibilité de terrains de soccer qui nécessite la mise sur pied d'un plan de développement global de ces aires de jeux à l'échelle de l'arrondissement. Pour le bien de la communauté et des utilisateurs, l'Association de soccer Sainte-Foy – Sillery et les bénévoles impliqués dans le développement du soccer se tiennent à la disposition de l'arrondissement et de la Ville pour résoudre cette problématique.

Damien de Halleux, ing.

Robert Lagacé, ing., agr.

Note :

Damien de Halleux a une formation d'ingénieur agronome avec une spécialisation en génie agricole.

Robert Lagacé est ingénieur agricole et agronome. Il est professeur à l'Université Laval et spécialiste en drainage et irrigation.

